

Le Monde, 26 juillet 2018

## Affaire Benalla : ce qu'il faut retenir de l'audition du secrétaire général de l'Elysée par le Sénat

Alexis Kohler a reconnu que la sanction prononcée au lendemain des faits du 1er mai pouvait « apparaître insuffisante », mais qu'elle était « proportionnée » « au regard des éléments connus le 2 mai ».

Le Monde.fr avec AFP | 26.07.2018 à 10h10 • Mis à jour le 26.07.2018 à 13h50

Réagir ★ Ajouter  Partager (69)  Tweeter



Son audition était très attendue. Le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, connu pour sa très grande proximité avec le chef de l'Etat, a été entendu, jeudi 26 juillet, un peu plus de trois heures, par la commission des lois du Sénat enquêtant sur l'affaire Benalla.